

INSTITUT DE FORMATIONS PARAMÉDICALES D'ORLÉANS



2

SITES DE FORMATIONS

- ▶ 89 faubourg Saint-Jean - Orléans
- ▶ avenue Diderot - Orléans La Source

ÉDITO



François BONNEAU
Président de
la Région Centre



Patrick RIEHL
vice-Président délégué
à la Recherche et à
l'Enseignement Supérieur

La Région Centre s'est affirmée, en quelques années, comme un acteur central de la formation professionnelle. Le développement des formations sanitaires et sociales constitue, à ce titre, un élément majeur de la politique régionale et un moyen de répondre, dès aujourd'hui, aux enjeux des années à venir.

Ces enjeux revêtent d'autant plus d'importance pour nous qu'ils produisent un impact direct sur les conditions de vie des habitants de la région : la prise en compte du vieillissement de la population, la volonté d'assurer l'accès aux prestations de santé sur l'ensemble du territoire régional, le souhait de permettre à chacun d'entre nous de disposer d'une qualification professionnelle toujours plus importante.

En adoptant, fin 2007, son Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales, la Région Centre a défini les grandes orientations qui répondront à ces problématiques. Un schéma que nous avons voulu ambitieux et auquel nous avons souhaité associer l'ensemble des acteurs de la santé, au cœur du territoire.

L'augmentation du nombre de professionnels formés, l'amélioration de la qualité des formations, la lutte pour l'égalité d'accès aux métiers de la santé sont ainsi érigées en priorité, tout comme la réalisation d'infrastructures performantes. L'extension de L'Institut de Formations Paramédicales d'Orléans constitue un témoignage clair de ce volontarisme régional en matière de développement des formations sanitaires et sociales.



L'Institut de formations paramédicales du Centre hospitalier Régional d'Orléans offre un ensemble d'activités de formation professionnelle : les infirmiers sont formés à Orléans depuis 1907. C'est une des premières écoles agréées en France (1938). Rattaché juridiquement au Centre hospitalier Régional d'Orléans, l'Institut est désormais financé en totalité par la Région Centre depuis la loi de décentralisation du 13 août 2004 ; ses locaux sont installés au 89 faubourg Saint-Jean à Orléans. Depuis septembre 2008, un deuxième site construit et financé par le Conseil régional a ouvert ses portes et comprend 2 000 m² de locaux (salles de cours, ateliers cliniques) équipés de matériel informatique et pédagogique de pointe. Ce nouveau site est situé à proximité du lycée Voltaire et du campus universitaire, à Orléans Sud (avenue Diderot 45100 Orléans La Source).



Le projet de l'Institut de formations paramédicales d'Orléans



➤ Prend en compte les enjeux et les défis du monde moderne :

- la démographie, la qualité de vie, le coût de la santé, l'environnement,
- la pénurie des personnels de santé,



➤ Expérimente :

- Une licence de Sciences et Techniques médico-sociales, destinée aux étudiants en soins infirmiers. En proposant des possibilités d'évolution professionnelle plus nombreuses et diversifiées, ce diplôme favorise l'attractivité des formations en région Centre. Il peut contribuer à la fidélisation du personnel formé à Orléans.



➤ Développe :

- les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier dans ses différentes activités,
- l'adaptabilité et l'évolution personnelle permanente, construites sur un savoir ouvert et dynamique permettant, quel que soit le secteur d'activité :
 - » de soulager la souffrance,
 - » de promouvoir, maintenir, restaurer et optimiser les forces de vie,
 - » d'améliorer la qualité de vie,
 - » de développer la recherche dans les domaines du soin.





À ce jour 850 étudiants et élèves sont inscrits dans l'une des six formations que propose l'Institut de formations paramédicales

► Des formations initiales :

- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers ou IFSI : quota fixé à 164
- l'Institut de Formation Aides-soignants ou IFAS : capacité d'accueil : 130
- l'institut de Formation Auxiliaires de Puériculture ou IFAP : capacité d'accueil : 25
- l'institut de Formation des Ambulanciers ou IFA : capacité d'accueil 35 élèves deux rentrées par an

► Des écoles d'infirmiers spécialisés :

- l'école de puéricultrices : capacité d'accueil : 20
- l'école d'infirmiers (ères) de bloc opératoire (IBODE) : capacité : 20

► Des préparations aux concours

- infirmier en partenariat avec le GRETA
- infirmier de bloc opératoire
- puéricultrice

► Des modules et un accompagnement personnalisé dans les dispositifs de validation des acquis de l'expérience, VAE : Aide soignant et auxiliaire de puériculture

► Des partenariats :

- avec le GRETA: préparation au concours d'entrée en formation infirmière.
- avec l'université : Licence STMS



► L'accès à la bibliothèque et au département des activités sportives et d'expression de la faculté des sciences et de droit de l'Université d'Orléans

Le fonctionnement de l'IFPM est assuré par une équipe pédagogique et administrative de 45 salariés dont 31 formateurs avec la participation de nombreux professionnels qui mettent leurs compétences au service des apprenants. 600 terrains de stage dans des structures sanitaires et sociales accueillent et forment les étudiants. La particularité et la richesse des formations proposées se situent au niveau de l'alternance 50 % du temps de formation est réparti entre théorie et pratique et n'est pas confiné dans des lieux distincts. Les conditions sont données à l'étudiant pour qu'il se construise une identité professionnelle. Dans la formation en alternance qui vise l'apprentissage d'un métier, comme dans la pratique professionnelle future, les connaissances dites théoriques sont mises au service du savoir-faire, du savoir-agir et permettent de donner du sens à l'action. Pour cela les dispositifs de formation dépendent les uns des autres et alternent entre l'enseignement et le milieu professionnel, là où se jouent les enjeux de la professionnalisation et où se développent les capacités d'adaptation nécessaires à l'exercice professionnel. La formation tout au long de la vie débute dans les formations initiales.





Direction des Formations Sanitaires et Sociales

Tél : 02 38 70 35 71

Fax : 02 38 70 35 83

mail : schema2s@regioncentre.fr

Conseil régional du Centre

9 rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 70 30 30

Fax : 02 38 70 31 18

www.regioncentre.fr

